

N°25 - AOÛT 2025
LA FERTÉ-MACÉ

P.3 BUDGET 2025
P.6 MATERNELLE RÉNOVÉE
**P.15 BASE DE LOISIRS
ET ASSOCIATIONS**

LA
VIE
AU
JOUR
D'AU
JOUR

EDITO



Vous allez découvrir cette nouvelle édition du bulletin municipal de la ville de La Ferté-Macé.

Sauf imprévus, les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2026. Les règles concernant la communication en période pré-électorale étant très strictes à partir du 1er septembre 2025, nous avons choisi de dresser un bilan des cinq années du mandat. Vous pourrez découvrir également un point sur les réalisations en cours.

Début avril, le conseil municipal a adopté le budget communal 2025. Comme vous pourrez le constater dans la page suivante, nous avons pu contenir l'augmentation des dépenses de fonctionnement imposée par l'Etat dans un budget de fonctionnement 2025 en très légère diminution par rapport à 2024 (moins 110 000 €). Nous poursuivons, cependant, nos projets.

La restauration de la façade de l'église Notre Dame est terminée après quatre années de travaux de grande qualité par les entreprises. L'inauguration a eu lieu en mai dernier. Cette réalisation redonne de la clarté à la Place du Général Leclerc et présente un intérêt touristique indéniable.

Les travaux de rénovation-extension du réseau de chaleur, commencés mi-juin, avancent bien. La première phase doit être terminée, début octobre, pour la prochaine saison de chauffage. Les travaux de transformation de l'ancienne chaufferie charbon de l'hôpital en chaufferie bois débuteront le 8 septembre. Je vous remercie pour votre compréhension lors de la mise en place des déviations ou d'accès aux parkings, nécessaires à la réalisation des tranchées.

Une autre réalisation importante en cours concerne la rénovation totale de l'école maternelle Jacques Prévert, travaux débutés en décembre dernier. Isolation, remplacement des menuiseries extérieures, élimination de l'amiante, peintures et revêtement de sols ont été exécutés pour permettre aux enfants et aux enseignants de retrouver leur école à la rentrée. Ces travaux sont accompagnés d'une réfection de la Rue Alexandre Lainé sur sa partie entre la Rue Pasteur et la Rue Joseph Ruest (Rue concernée par les travaux de construction de 6 logements Orne Habitat et du réseau de chaleur), avec son parking qui sera arboré et aménagé cet hiver par les services de la ville.

La consultation des entreprises pour la création d'une nouvelle rue reliant la Rue Lemeunier de la Raillère et la Rue Pasteur et pour l'installation de la vidéoprotection dans la ville sera lancée au cours du second semestre 2025.

Nous accueillerons également la deuxième édition du Street Art en octobre prochain. Je vous invite à venir nombreux à la rencontre des artistes.

Je vous souhaite une très bonne lecture,

Michel LEROYER, Maire de La Ferté-Macé



Sortie de Flers Agglo

Lors des dernières élections municipales, deux listes proposaient la sortie de Flers Agglo. Ainsi, nous avons été élus en juin 2020 sur un projet qui s'appuyait sur cette sortie. Le 7 juin 2022, monsieur Le Préfet s'est opposé à notre demande de sortie de Flers Agglo au motif qu'elle passerait sous un seuil de 50 000 habitants. Le 9 juin 2022, monsieur Le Préfet s'est opposé au plein accord donné par la Communauté de Communes du Pays Fertois et du Bocage Carrougien à la demande d'adhésion de La Ferté-Macé au motif que Flers Agglo passerait sous un seuil de 50 000 habitants.

Le tribunal administratif de Caen, dans son arrêt de 25 septembre 2023, donne raison à la ville de La Ferté-Macé et à la Communauté de Communes du Pays Fertois et du Bocage Carrougien en indiquant que **monsieur Le Préfet a fait une erreur de droit en imposant ce seuil qui n'existe ni dans les textes législatifs ni dans les débats parlementaires**.

Le 4 janvier 2024, le Ministère de l'Intérieur a fait appel de ces deux décisions devant la Cour Administrative de Nantes.

Le 28 mars 2025, la Cour Administrative de Nantes a rejeté les recours déposés par le Ministère, avec l'intervention volontaire de Flers Agglo, indiquant également que **le seuil appliqué par monsieur Le Préfet n'existe ni dans les textes législatifs ni dans les débats parlementaires**.

Le 26 mai 2025, le Ministère de l'Intérieur a fait appel de ces deux décisions devant la Cour de Cassation. Le Conseil d'Etat, chargé de l'examen de ces recours, doit maintenant décider de leur recevabilité.

Depuis 2021, le président de Flers Agglo n'inscrit toujours pas notre demande de sortie de Flers Agglo à l'ordre du jour d'un Conseil Communautaire.

La ville de La Ferté-Macé continue, malgré tout, à financer le développement du bassin de Flers et les équipements transférés à Flers Agglo comme la Médiathèque sans pouvoir, par exemple, utiliser la salle d'expositions que le Président de Flers Agglo a décidé de fermer pour y accueillir l'espace France Service alors que des locaux parfaitement adaptés sont disponibles dans la Maison des Services Publics.

Le développement de notre bassin de vie ne peut se faire sans que ses communes ne soient ensemble dans une même intercommunalité.

Nous poursuivons notre démarche sans relâche depuis le début de notre mandat afin d'obtenir le respect du choix des Fertoises et des Fertois. La tâche est longue et ardue mais nous progressons car la justice nous donne raison.

Budget 2025

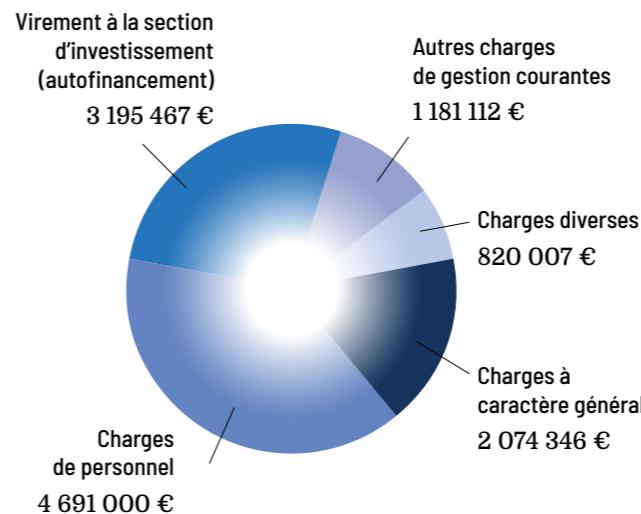
Le budget municipal du programme de la municipalité

Traduisant l'action politique menée, le Budget Primitif (BP) de la ville pour l'année 2025 a été voté lors du Conseil Municipal du 10 avril 2025 et s'élève à 11 961 932 € pour le fonctionnement et à 7 812 456 € pour l'investissement. Le budget doit être présenté en équilibre, les recettes égalant les dépenses. Le fonctionnement présente toutes les opérations nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

Les principaux projets inscrits dans ce budget sont les suivants : la réhabilitation de commerces et logements Place du Général Leclerc, la rénovation énergétique de l'école maternelle Jacques Prévert, les travaux de restauration et la création d'un espace numérique à la Maison Bobot, l'aménagement du Quartier Jacques Prévert, ...

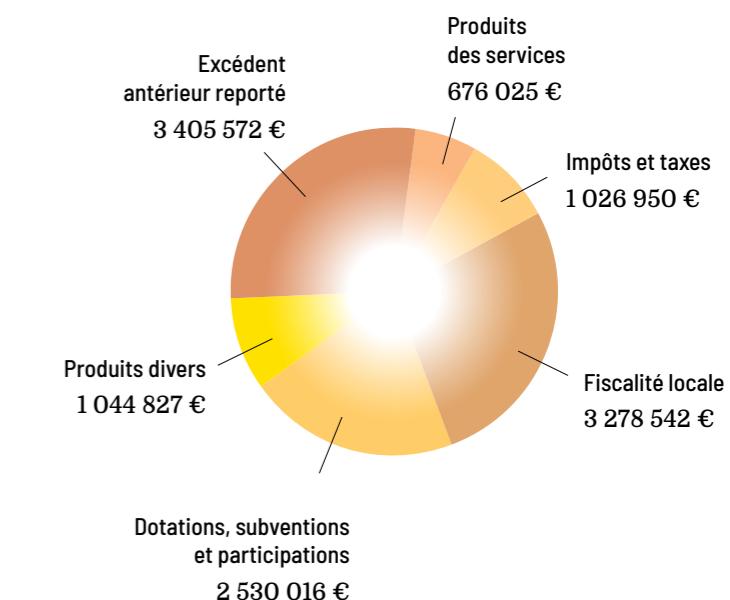
Dépenses de fonctionnement BP 2025

Budget Total 11 961 932 €



Recettes de fonctionnement BP 2025

Budget Total 11 961 932 €



Bilan de mandat 2020-2025

Désendettement de la commune de plus de 5 000 000€

Le parti pris municipal a été de ne pas surcharger la dette de la ville en ayant recours à l'emprunt. Aucun nouvel emprunt n'a donc été contracté pendant le mandat pour réaliser tous nos investissements. Le désendettement de la ville est ainsi passé de 8 374 199,32€ au 31/12/2019 à 4 985 399,35€ au 31/12/2025 soit une diminution de 3 390 000€. En parallèle, la ville s'est désendettée sur les emprunts transférés à Flers Agglo, mais remboursés indirectement par la ville dans l'attribution de compensation de 3 671 348,99€ au 31/12/2019 à 1 793 037,65€ au 31/12/2025, soit une diminution de 1 880 000€. A noter que la ville a dû prendre en charge depuis avril 2022, le report du remboursement du capital d'un emprunt de 2 480 000€ renégocié en 2018 par la précédente municipalité.

Maintien des taux d'imposition

La volonté de la municipalité de ne pas augmenter les taxes foncières s'est traduite par un taux communal identique depuis 2020, taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) de 44,05% et taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) de 30,41%.

3 775 195 €

est le montant des subventions notifiées pour les projets d'investissement depuis le début de mandature. Ce travail de recherche et d'obtention des subventions est primordial pour accompagner la réalisation des projets et le développement de la ville.



Fusion et rénovation de commerces en centre-ville

Dans le cadre de sa politique de redynamisation du centre-ville, La Ferté-Macé en partenariat avec la Foncière de Normandie, recherche un(e) exploitant(e) pour un commerce Place du Général Leclerc. Ce projet s'inscrit dans la fusion de deux cellules commerciales, avec à la clé une rénovation complète du bâtiment. Le futur commerce disposera d'une surface de 85 m², avec espace d'accueil, sanitaires, arrière-salle, possibilité d'installer une cuisine, et accès à une cave. À l'étage, deux logements vacants (50 m² et 85 m²) sont également compris. Ce projet bénéficie de financements solides : plus de 460 000 € de subventions déjà mobilisées, soit 66 % de l'investissement total, apportés par la Région, l'État et la Foncière de Normandie.



Premier Café Emploi/Jeunesse

La ville a initié le 5 juin 2025 le premier café des chefs d'entreprise et des responsables d'établissements d'enseignement pour échanger et mettre en perspective des actions collaboratives dans le cadre de la formation et l'accueil des jeunes dans le monde du travail. Ce projet a pour but de fédérer les jeunes dans le bassin d'emploi et de promouvoir l'attractivité du territoire en valorisant le potentiel des entreprises et l'offre de formation locale.

Compte tenu des points émergeants dans les échanges, la ville propose de travailler sur les pistes de réflexion suivantes :

- Mettre en place un réseau entre les entreprises et les établissements d'enseignement
- Associer les parents à la découverte des métiers du bassin de vie
- Identifier les entreprises qui souhaiteraient recevoir les élèves pour parler de l'entreprise, découvrir les métiers sur site ou évoquer l'évolution de carrière dans l'entreprise, ...

Bilan de mandat 2020-2025

Un bassin d'emploi attractif

L'ensemble des entreprises de notre bassin de vie dynamise l'emploi local grâce à leur diversité tant en taille qu'en termes de production. La qualité et le savoir-faire des entreprises industrielles fertoises rayonnent en France et à l'international. Cette dynamique industrielle et artisanale est accompagnée par la municipalité, pour résoudre des problématiques tant de création, de reprise, d'agrandissement ou de développement. L'objectif de la Mairie est de les aider à lever les freins dans le cadre de ses compétences.

Réouverture de la Maison de la Presse



Garder des commerces de proximité au cœur de la ville est primordial. Dans cette optique, la ville a accompagné la réouverture de la maison de la presse en juillet 2024 avec une nouvelle gérance. Ce lieu est un poumon essentiel au cadre de vie local et social.

Tendance vélo

Acquisition par la ville de l'immeuble ex-Sport 2000 pour installer le magasin Tendance Vélo (ouverture en septembre 2023) afin de promouvoir les mobilités durables et dynamiser le centre-ville. Coût du projet 628 892 € HT (Auto financement : 325 018 €, DETR : 150 785 €, Conseil Départemental : 64 238 €, OCM : 30 000 €, CEE : 3 913 € et Conseil Régional : 54 938 €)



Inauguration de la Restauration de l'Eglise

Le 13 mai 2025, le chantier des travaux s'achève

Suite à une expertise de structure réalisée en 2000, les travaux ont débuté en début 2021 par la restauration de la tour Nord, dite tour Saint-Mathieu, puis se sont poursuivis par la tour Sud, dite tour Saint-Denis ainsi que par la partie centrale, sous la direction de l'architecte du patrimoine François POUGHEOL. Les travaux des deux tours et du carillon se sont achevés en 2025. Quatre corps de métier ont participé à cette restauration : la maçonnerie par l'entreprise LEFEVRE, la menuiserie-art campanaire par l'entreprise BIARD-ROY, la charpente-couverture par l'entreprise LA FALAISEENNE DE COUVERTURE, et les vitraux par l'entreprise HELMBOLD. Budget : 1 700 000 € dont 800 000 € de subvention. Parallèlement, la chufferie a été remise aux normes avec la mise en place d'une chaudière à air pulsé pour l'église (gaz) ainsi que pour la chapelle romane (électrique). Les Services Techniques sont intervenus pour le nettoyage intérieur des tours, le remplacement de l'éclairage de l'édifice par des lampes à leds et le démontage de l'ancienne chaudière pour un budget de 166 000 €.

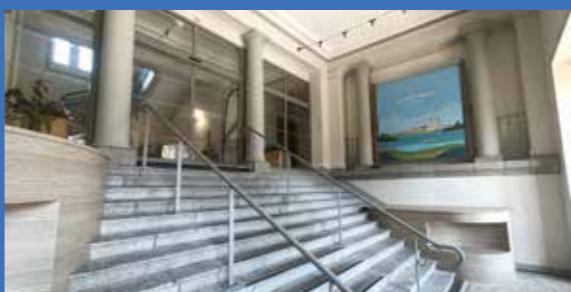


Travaux Maison Bobot

La réhabilitation de la Maison Bobot fait l'objet de deux phases de travaux. La première, commencée en fin d'année 2024 consiste en une purge complète du bâtiment (désamiantage, suppression des planchers et des réseaux). Par ailleurs, une sécurisation du pignon Nord a été nécessaire et la démolition du logement entre la Maison Bobot et la salle 5 a permis de mettre en valeur cet espace retrouvé. La deuxième phase comprendra les travaux d'aménagement intérieur du rez-de-chaussée en prévision de la création d'un espace numérique et culturel. L'étage, desservi par un ascenseur, pourra être aménagé en parc de logements locatifs.

La maîtrise d'œuvre de ce marché public de 14 lots, attribués en majorité à des entreprises locales, est assurée par le Cabinet d'architectes Ateliers JSA de La Ferté-Macé. Budget estimé de la première phase : 867 000 € TTC

Bilan de mandat 2020-2025



Un nouveau hall d'accueil

Le hall d'accueil de l'Hôtel de ville a subi de belles transformations par la remise en peinture des murs et plafonds jusqu'au deuxième étage. Le hall d'entrée dispose de plateformes permettant des expositions temporaires. Des portes automatiques vitrées, installées au premier étage, limitent les déperditions de chaleur. L'éclairage a été entièrement repensé, avec détection automatique de passage pour des économies. Le chantier a été confié au Cabinet d'architectes Ateliers JSA de La Ferté-Macé. Les Services Techniques ont réalisé des sanitaires et réaménagé un bureau. Budget : 75 000 € dont 40 000 € de subvention.

Marché couvert rénové



En même temps que les travaux de réfection du hall de la Mairie, le marché couvert de 240 m² ainsi que les sanitaires publics ont été entièrement rénovés en 2023-2024, sous la conduite du Cabinet d'architectes Ateliers JSA de La Ferté-Macé, afin de le mettre aux normes des règles sanitaires.

Au préalable, les Services Techniques ont effectué le curage du local par le démontage des faux plafonds, de la plomberie et de l'électricité. Dans le cadre des travaux de rénovation, les menuiseries en double vitrage et les éclairages en matériel innovant permettent des économies d'énergie.

Budget : 853 000 € dont 353 000 € de subvention.



Quartier Jacques Prévert

2012 - 2019 : premières réflexions, premières démolitions

Initiée en 2012 avec une étude de requalification urbaine, la transformation du quartier Jacques Prévert commence en 2014 avec la démolition de la célèbre « banane », suivie de deux autres immeubles en 2017 et 2018. En mars 2021, accompagnée par l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Orne (ADI61), la ville a engagé une réflexion globale sur le cadre de vie des habitants. Cette première feuille de route a permis d'envisager un nouveau quartier : voirie réorganisée, aménagements paysagers, mobilier urbain, et création d'une première voie d'accès structurante pour redéfinir les circulations.

22 avril 2025 : une étape décisive validée

Le Préfet de l'Orne a officiellement validé la feuille de route définitive avec plusieurs chantiers : fin 2025 démolition par Orne Habitat d'un immeuble inoccupé, rue Esnault-Peltier, pour libérer une future voie. Logissia engagera la réhabilitation de deux immeubles existants. Orne Habitat posera la première pierre de six logements neufs rue Joseph Ruest.

À partir de 2026 : le temps de la reconstruction

La ville, l'ADI61, la Direction Départementale des Territoires (DDT61), le SDIS, la gendarmerie, et de nombreux partenaires, planchent désormais sur les détails opérationnels. Des consultations publiques auront lieu, notamment sur les futurs sens de circulation. Orne Habitat et Logissia poursuivront la reconstruction et la réhabilitation progressive des immeubles. À horizon 2030, les habitants pourront profiter d'un quartier profondément transformé, avec un parc entièrement rénové et un environnement de vie repensé.



Ancien foyer des jeunes travailleurs

Le Conseil municipal de La Ferté-Macé a validé le projet de démolition de l'ancien foyer des jeunes travailleurs, programmée pour début 2026 après la réalisation des études préalables en collaboration avec l'Établissement Public Foncier de Normandie.

Une réflexion en cours : vers une résidence partagée pour seniors ?

Parallèlement à ce projet, la municipalité explore des pistes pour la réutilisation du site idéalement placé en centre-ville. Une résidence partagée pour seniors est envisagée, visant à offrir un cadre de vie adapté aux personnes âgées tout en favorisant le lien social. Ce projet s'inscrit dans une volonté de diversifier l'offre de logements sur la commune. La maison Marcel Pierre attenante est conservée et s'intégrera dans la mise en avant d'un projet patrimonial culturel fertois.



Réseau de Chaleur

Le réseau de chaleur actuel mis en place en 1998 dans le quartier Jacques Prévert, est en cours de rénovation et sera étendu vers le centre hospitalier (création d'une seconde chaufferie) et le sud de la ville, sur une distance de 6 km de réseau. Le nombre d'abonnés devrait passer à 12 avec 41 sous-stations. La société DALKIA, en charge de la gestion de la délégation de services publics pour une nouvelle durée de 24 ans, gère cette extension "FERTE BOIS CHALEUR". Les travaux sont dirigés par la société STURNO. Cette réalisation novatrice illustre l'ambition de la ville de répondre aux enjeux liés à la transition écologique en favorisant des solutions de chauffage durable. L'avancement en temps réel de ce chantier, qui devrait s'achever en fin d'année 2025, est consultable sur le site internet de la ville. Le coût des travaux est supporté par DALKIA en contrepartie des abonnements perçus.

Adressage

Pourquoi l'adressage des communes est essentiel ?

Conformément au décret du 11 août 2023, les communes doivent avoir attribué au 1^{er} janvier 2024, une adresse unique, par une numérotation (métrique ou numérique) à chaque propriété. Ce processus est essentiel, notamment pour les interventions d'urgence, la distribution du courrier, la navigation et l'arrivée de la fibre. Sans l'exactitude de l'adressage, les premiers intervenants ne seraient pas en mesure de trouver votre maison en cas d'urgence. Ce système permet également aux citoyens une meilleure orientation et navigation lors de déplacements. Les adresses municipales sont d'ailleurs largement plébiscitées par les entreprises pour faciliter la livraison de biens et de services aux clients.

La ville de La Ferté-Macé a travaillé de concert avec le Département pendant trois ans pour mettre en place l'adressage sur son territoire, notamment les nouveaux noms de rues, de hameaux et les numérotations. Les nouvelles appellations ont porté sur deux thématiques : des noms évoquant la nature et des figures féminines célèbres. Ce dossier a été validé par le conseil municipal du 19 juin 2025. La commande représente 213 nouvelles plaques de rues et 1 877 numéros manquants (principalement en campagne). La mise en œuvre physique de l'adressage, évaluée à 33 000€ hors pose, sera assurée par les Services Techniques de la ville et commencera à l'automne. La ville communiquera vers les habitants dès que les modalités seront définitivement arrêtées.



Nouvelle école Jacques Prévert

L'école maternelle Jacques Prévert fait peau neuve grâce à d'importants travaux de rénovation énergétique : isolation du bâtiment par l'extérieur, remplacement des fenêtres et installation de volets roulants électriques, modernisation de l'éclairage, changement des sanitaires. Après le désamiantage des locaux, l'ensemble de ces travaux, répartis sur un marché public de 11 lots, est suivi par le Cabinet d'architectes Ateliers JSA de La Ferté-Macé. Ces travaux d'envergure permettent également de mettre aux normes l'accès PMR de cet établissement, et de refaire le sol et les peintures des 4 salles de classe. Débutés en décembre 2024, ces travaux seront livrés pour la rentrée scolaire de septembre 2025.

Budget prévu : 1 150 000 € TTC dont 288 170 € de subventions. Par ailleurs, il faut noter que les groupes à froid du restaurant scolaire ont été remplacés (50 000 € TTC).

Bilan de mandat 2020-2025

Eclairage public et effacements des réseaux

La ville dénombre plus de 1 200 points d'éclairage public dont elle poursuit la modernisation par le remplacement des anciennes lampes par des leds. La durée de l'éclairage a été limitée de 6h à 23h. Les Services Techniques ont changé plus de 180 lampes dans une trentaine de rues. Des travaux d'entreprise ont concerné 2 des terrains de foot et l'effacement de réseaux de 8 rues (rue d'Alençon, du 14 juillet, de la Barre, de la Teinture, des 5 Frères Robinet, Fossés Nicole, Jardins Nicole, cour du Levant).

Lotissements

En 2023, l'aménagement d'un lotissement, situé avenue du Président Coty, a été réalisé pour l'accueil de 7 parcelles de maisons individuelles dont la surface des terrains est comprise entre 532 et 771 m². Le prix de vente a été ramené à 25€ le m² (au lieu de 35 €), et pour les candidats ayant le statut de primo-accédants (locataires depuis au moins 2 ans), le tarif est fixé à 20€ le m². Il reste une parcelle de terrain constructible à vendre, au lotissement La Barbère d'une surface de 949 m² au tarif de 15 € le m². La réalisation de la voirie de ce lotissement démarre prochainement.

Travaux de voirie

Les entreprises CHAPRON puis EIFFAGE, ont permis la réfection et l'entretien de 16 km de voies communales et de plusieurs rues, notamment, rue de la Victoire, carrefour de la rue des Tanneurs et la rue du Val Vert, la Saulaie, rue du Levant et une partie de la rue des Ridrels, rue des Quatre Roues, rue Chauvière, impasse des Grenouilles, parking de la salle d'escalade, rue des Fossés Saint-Denis et l'aménagement du lotissement Coty. Les Services Techniques ont réalisé d'importants travaux dans le cadre de l'effacement des réseaux ainsi que la réfection de trottoirs à travers la ville (rue de la Victoire, rue d'Alençon, carrefour de la rue des Tanneurs et la rue du Val Vert, rue des Foulons, village de la Brochardière, ruelle du Moulin de la Forge, la Pommeraie, le parking de la Poterne, ...).



Futures plantations

La ville a de multiples projets pour continuer à transformer l'espace public fertois, le service des Espaces Verts réalisera :

- Réfection des plantations Route de Bagnoles de l'Orne,
- Aménagement du quartier Jacques Prévert,
- Réfection des plantations Boulevard Hamonic,
- Modification de quelques îlots en ville, notamment ceux qui posent problème pour la visibilité.
- Poursuite de l'amélioration de la base de loisirs, ...



Bilan de mandat 2020-2025



Une ville fleurie avec des îlots de verdure

Dans sa politique de "Cadre de vie", le Service des Espaces Verts a réalisé, sur tout le mandat, plusieurs aménagements dont la place Neustadt (hors plantation des arbres) et la création de l'arboretum situé à la Base de Loisirs. A l'automne 2024, les ronds-points ont été redessinés et plantés de nouvelles essences pour faciliter leur entretien. Les abords du Centre Socio-culturel ont été refaits et une création paysagère a été réalisée pour la nouvelle Gendarmerie.

Suite à l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires, la transformation du cimetière est en cours : végétalisation des allées, suppression des jardinières pour limiter la consommation d'eau, plantation de haies fleuries à l'entrée principale, ...

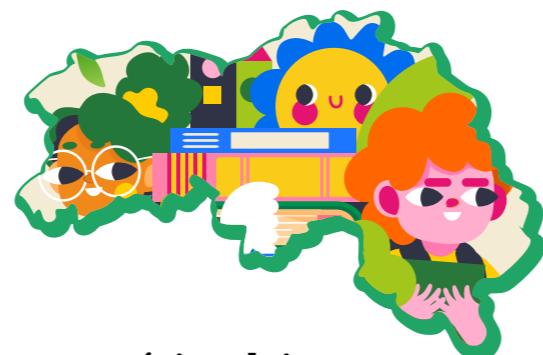
2520

végétaux plantés sur La Ferté-Macé en 2024/2025.
(28 arbres, 895 arbustes, 1284 vivaces, 5 rosiers,
295 jeunes plants et 13 tiges) contribuant
à l'image de la ville et son attractivité.

Aire Terrestre Educative

Les CM1 CM2 de Mmes Duchemin et Burgmann ainsi que les CE2 CM1 de Mme Bisson, rejoints par les éco-délégués du Collège Jacques Brel et leur enseignante Marie Rosier ont travaillé durant l'année scolaire 2022-2023 sur un projet initié par l'Office Français de la Biodiversité. Une démarche écocitoyenne sur une zone appelée "Aire Terrestre Educative" (ATE) qui devient le support du projet pédagogique environnemental.

Les élèves sous la forme d'un "conseil des enfants" soumettent des préconisations (installer un observatoire, créer des zones enherbées, limiter les passages sur certaines zones...) sur la gestion de leur ATE labellisée sur la Base de Loisirs. Leur terrain d'études sont sur 4 zones définies : la queue de l'étang avec sa zone humide, la mare près du mur d'escalade, la zone de pique-nique près de la Brochardière et le corridor écologique des 3 îles du plan d'eau. Cette année, dans le cadre de la class'climat, 52 écoliers ont planté les arbustes avec les explications du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) et du service des espaces verts municipal.



Temps périscolaires

Partie prenante du Projet Educatif De Territoire, les temps périscolaires ont pour objectif de s'inscrire dans la continuité éducative des différents temps de l'enfant. En alternant les activités encadrées et les temps d'autonomie surveillés, les équipes contribuent à développer l'autonomie, à éveiller la solidarité et à assurer l'épanouissement de chacun. Le respect du rythme de l'enfant, son bien-être et l'accompagnement dans ses apprentissages seront toujours au cœur de nos préoccupations. Parmi les nouveautés : ateliers lecture, soirées jeux parents-enfants, initiations aux échecs et au bridge. Informations et inscriptions : 02 33 14 00 41, mail : education@lafertemace.fr.



Bien manger pour bien comprendre

Le restaurant municipal prépare 400 repas en liaison chaude par jour de classe et 50 les mercredis et vacances scolaires. La cuisine innovante et texturée, est composée de nouveaux produits pour sensibiliser les sens : « sucré, salé, acidité, odeur, couleur ». Elle suit des thématiques, telles que la semaine du goût ou des menus à thèmes. Les menus sont consultables sur le site internet de la ville. Le restaurant distribue les repas aux écoles maternelles et élémentaires de la ville, aux Centres de Loisirs, à l'école de Neuilly Le Vendif, à La Maison de La Petite Enfance, à la Résidence du Val Vert ainsi qu'à l'association Famille Rurale de Briouze.

Toute l'année des menus variés sont proposés avec un souci constant de qualité. Ils sont essentiellement composés de produits frais de saison achetés en circuit court. Ils sont élaborés dans le respect des préconisations du GRMRCN (Groupement d'étude de Marché en Restauration Collective et Nutrition) avec notamment la présence de viande (veau, bœuf ou agneau) en muscle entier une fois par semaine. La part d'achat en produits bio ou locaux en circuit court augmente chaque année. Le « Fait maison » chaque jour est de rigueur. La lutte contre le gaspillage alimentaire donne de très bons résultats. Un menu végétarien (Loi EGALIM) est proposé chaque semaine, cuisiné sur place avec le plus grand soin sans ajout de produits issus de l'industrie agro-alimentaire. Le coût des repas est voté et décidé à chaque nouvelle rentrée scolaire. Le restaurant municipal s'appuie sur des agents passionnés, qui ont pour objectif de partager leur savoir-faire pour le plaisir de tous.



Fournitures scolaires offertes

Pour la rentrée 2025/2026 la ville offre des fournitures scolaires à l'ensemble des élèves des écoles publiques fertoises. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'équité sociale et d'accompagnement des familles. L'ensemble du matériel sera fourni par la Maison de la Presse de La Ferté-Macé.

Bilan de mandat 2020-2025



Mise en place du déjeuner à 1€ et petit déjeuner gratuit

Depuis 2021, la ville s'inscrit dans une politique nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté afin de garantir au plus grand nombre l'accès à l'alimentation. Ce sont en moyenne 90 enfants qui bénéficient de la tarification du repas à 1€ ou moins, l'État reversant à la collectivité 3€ par repas. En parallèle, La Ferté-Macé coopère depuis 2022 avec l'Éducation Nationale à travers le dispositif « Petits déjeuners ». Les classes du CP au CM2 des écoles publiques fertoises, bénéficient gratuitement d'un petit déjeuner 2 jours par semaine soit un total prévisionnel de 3 400 petits déjeuners sur l'année. L'État reversant à la collectivité 1€30 par petit déjeuner servi.

Colo apprenantes

À la sortie de la crise du COVID 19, afin de favoriser le lien et l'égalité sociale, la ville est entrée de plain-pied dans le dispositif colo apprenantes. 150 enfants ont pu bénéficier, sur 10 séjours d'une semaine, du dispositif social, éducatif, et culturel. Le transport étant pris en charge par la ville de La Ferté-Macé, 10 euros sont demandés aux familles le reste étant pris en charge par l'État.

Maintien de la carte scolaire

Au regard des effectifs en diminution et de la courbe démographique, la menace d'une nouvelle fermeture de classe planait sur les écoles publiques fertoises. Devant l'engagement des élus et des parents d'élèves à défendre le maintien du nombre de postes et face à la qualité des équipements, des contenus pédagogiques et de l'investissement sans faille de la collectivité, il a donc été acté une stabilité pour la rentrée 25/26. Une seule fermeture aura été à déplorer en 24/25.

40

Au cours du mandat
40 tablettes
numériques ont été
mises à disposition
des élèves pour un
montant de 16 000€



Une ville animée

Dans le but de dynamiser le cœur de ville et de soutenir l'activité des commerçants locaux, la volonté municipale est de mettre en place des animations régulières en centre-ville.

Cette démarche s'inscrit dans une dynamique d'attractivité afin de fédérer les habitants comme les visiteurs, et de faire du centre-ville un lieu de vie. Au-delà de l'aspect festif, cette initiative a pour ambition de soutenir l'économie locale, en créant un cadre attractif pour les commerces de proximité et en stimulant la fréquentation des rues commerçantes.

En ce sens, la ville a mis en place de multiples manifestations pour tous les publics et toute l'année : la Fête de Printemps cette année consacrée aux années 50 (en photo ci-dessus), le Marché aux Fleurs, des animations de Noël, le spectacle d'été "Dans mon jardin il y a ...", la Nuit des musées, Halloween, le carnaval des écoles, la fête de la musique, Pierres en lumières, le Septembre musical, la fête des associations ...

Bilan de mandat 2020-2025



Dans mon jardin il y a ...

Cette manifestation créée par la municipalité a pour objectif d'animer gratuitement, tous les premiers week-ends de juillet le Parc Barré Saint.

Les habitants ont pu découvrir ou redécouvrir cet écrin de verdure en plein centre-ville. Un spectacle plein-air familial et ludique complété avec la participation des Amis des Jeux, d'Anim'Ferté, du Centre Socioculturel, de la Médiathèque ou du Musée du Jouet, est proposé chaque été.



Un été fertois

La volonté municipale est de créer une dynamique, notamment l'été sur la Base de Loisirs afin d'animer ce site emblématique et d'offrir un cadre de loisirs pour les fertois qui ne partent pas en vacances.

Cet été 2025, l'incendiaire a fait son retour au plan d'eau les 5 et 6 juillet avec une nouvelle formule, les déguisements et la bonne humeur étaient évidemment de la partie. Le 9 juillet, la Ligue de Football de Normandie a organisé la 4^{ème} édition du LFN Beach Soccer Tour avec des jeux et des tournois. Le Beach Basket Tour, est aussi revenu sur La Ferté-Macé le 23 juillet. Le 13 juillet la ville a tremblé sur les reprises musicales festives de "Sweet Covers" et sur le feu d'artifice projeté au-dessus du plan d'eau. Grande nouveauté 2025, le Playa Tour, grande animation multi-sports, a pris place sur la base le 17 juillet.

Comme chaque été, le Bureau Information Jeunesse de l'Orne a pris ses quartiers pour un dialogue avec les jeunes autour de campagnes de sensibilisations ludiques et bienveillantes.

Chaque été, des Après-midis Multisports sont proposés pour les jeunes avec comme une toile de jeux : La Base de Loisirs. Pour les enfants de 10 à 14 ans une multitudes d'activités : course d'orientation, tir à l'arc, vélo, escalade, kayak, voile ou stand up paddle.



Une rentrée culturelle foisonnante

2^{ème} édition du festival Street Art FMR

Après le succès de la première édition du festival de Street Art en 2024, un second festival est programmé du 1^{er} au 11 octobre sur le thème « patrimoine ville d'art et d'histoire ». Pour rappel, ce festival est organisé sous l'impulsion de Martine FAZER, directrice de l'association Road Book Art de Guadeloupe, en collaboration avec l'association ArtBeauRÉSens et les services de la ville.

Septembre musical

Vendredi 19 Septembre à 20h à l'église Notre-Dame, l'orchestre Opera Fuoco, sous la direction musicale de David Stern et accompagné de solistes joueront « Bach Quattro Stagioni ». Contact et réservation : www.septembre-musical.com

Journées Européennes du Patrimoine 2025

Le Musée du Jouet sera ouvert les 20 et 21 septembre, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30 avec une visite guidée le dimanche à 10h30 sur réservation auprès de l'Office du Tourisme. Le Musée municipal sera ouvert le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30 avec l'ouverture au public de la Bibliothèque de Contades présentée

par la Médiathèque, visite guidée du musée par Michel Louvel à 10h30 (sans réservation). Projection d'un film dans la salle des mariages, sur La Ferté-Macé lors de la Seconde Guerre mondiale, réalisé par Cédric Moulin. Gratuit, tout public.

Halloween 2025

Jeudi 30 octobre, "Règlement de contes, lectures dans le noir" : derrière les contes pour enfants se cachent en vérité des histoires horribles et sanglantes. Pour Halloween, le Musée du jouet propose au public de venir écouter des contes épouvantables souvent popularisés par Disney. Une expérience dans le noir animée par le groupe de conteurs « Une histoire dans la poche » de Benoit Choquart. Réservez et venez trembler au musée. Gratuit, sur inscription auprès de l'Office du Tourisme. Lectures à 19h30 / 21h / 22h30 - durée 1h Public : Ados/ adultes.

Samedi 25 & mercredi 29 octobre - le Musée du jouet s'ouvre à la nuit tombée. Oseriez-vous venir y suivre une visite guidée ? Gratuit, sur réservation auprès de l'Office du Tourisme. Visite guidée à 19h30, durée environ 1h/1h30. Public : ados / adultes.



Tarifs verts

Normandie Tourisme, en collaboration avec la Région Normandie, SNCF Nomad Train et Nomad Car, déploie sur l'ensemble du territoire normand, le projet « Tarif bas-carbone », dont l'objectif est de contribuer à l'essor du tourisme au sein de la Région, tout en promouvant les mobilités douces et décarbonant l'activité touristique. Ce projet s'applique sur la ville avec la mise en place d'un tarif réduit pour les visiteurs venus en train, en bus ou à vélo, visiter le Musée du Jouet.

Bilan de mandat 2020-2025

240% de visiteurs en plus au Musée du Jouet !

Le Musée du Jouet est de plus en plus fréquenté et rayonne grâce à la création d'un poste dédié aux musées, la mise en place d'un programme culturel varié depuis 2023 et de nouveaux outils de communication. Depuis 2020, la fréquentation globale du musée a bondi de plus de 240% !

En 2024, les événements représentent 27% du chiffre de fréquentation. Près de 700 visiteurs ont déjà fréquenté le musée en 2025, ce chiffre est du notamment aux nouveaux horaires du musée lors des vacances d'hiver ainsi qu'à la première chasse aux œufs, faisant augmenter la fréquentation du mois d'avril de plus de 300%.



Amavada, du théâtre sur mesure pour la ville

La DRAC et La Préfecture ont proposé à la ville d'expérimenter une démarche innovante de diagnostic de son territoire en impliquant les habitants grâce à des outils culturels inscrits dans l'éducation populaire. Ainsi, de septembre 2023 à juin 2024, la compagnie AMAVADA a réalisé ce diagnostic de la ville à travers le regard des Fertoises et des Fertois. Ceux-ci, sur la base du volontariat, ont pu s'exprimer dans le cadre de processus poétiques d'expression, d'analyse, de débat... AMAVADA est une compagnie artistique multidisciplinaire qui a permis aux participants de s'exprimer à travers le media qui leur convenait le mieux. Ils ont pu partager leur regard, leur histoire, leur analyse par la vidéo, les arts plastiques, l'écriture, le théâtre, la musique.

Ce travail participatif, véritable engagement pour les participants, a été présenté à la population dans le cadre d'un événement festif qui s'est déroulé sur un après-midi dans un cadre original - l'ancien garage Renault en centre-ville. Chacun a pu découvrir et partager de nombreuses productions et performances : projections de films à partir de témoignages, exposition photographique suite à une visite de la ville, pièces de théâtre enfant et adulte avec des habitants et des artistes professionnels, paysage sonore de 4 musiciens fertois, « Ma vie à la Ferté » ensemble de textes écrits par les habitants.

Bilan de mandat 2020-2025



La Culture pour tous !

L'engagement culturel sur le mandat était de renforcer l'accès à la culture pour tous les publics avec une offre tarifaire abordable. En centre-ville, à la Base de Loisirs ou au quartier Jacques Prévert, la culture prend toute sa place.

En ce sens la municipalité a encouragé le Festival Street Art FMR, les ciné plein-air, Dans mon jardin il y a ..., l'accès au théâtre avec "Molière à la rue", un spectacle Molière et des stages de théâtre pour les écoles, le spectacle Théâtr'Original, la création d'une pièce de théâtre sur-mesure et participative AMAVADA, la nuit des musées, les journées européennes du patrimoine, création d'immersion Halloween au musée, ...

En l'absence d'un lieu d'exposition à la Médiathèque, le hall de la mairie rénové, est reconvertis en surface d'exposition temporaire. La ville y a donc accueilli des expositions de l'EREA, l'association de la restauration de l'église, l'artiste Alain Chennevière, ...

Initiation au théâtre



Jouer un personnage le temps d'un atelier ... Pour le carnaval 2023, sur le thème la commedia dell'arte : le théâtre de masques italiens, la ville a financé des animations dans les écoles par la compagnie « le théâtro ». Elle a mis en place des stages de découverte du théâtre et l'incarnation de personnages emblématiques tel qu'Arlequin, ...

Les centres de loisirs 3/6 ans, 6/11 ans et le Secteur Famille ont bénéficié d'ateliers d'expression théâtrale avec cette compagnie fin 2024. Ces ateliers ont mené à la création de 2 contes animés supervisés par les comédiens de la compagnie et joués par les enfants en 1^{re} partie du spectacle « les délicieuses aventures de Mme Krystal » en décembre dernier. Cet élan vers le théâtre et la culture fait écho au spectacle « Molière dans la rue » joué sur le jardin « Le Pré Vert » en septembre 2023 (organisation : service Culture, Sports et Loisirs).



Un Centre Socioculturel dynamique

Retour sur les actions 2025 et projets du Centre Socioculturel Thérèse Letinturier adaptés à tous âges et à tous les goûts.

Centre de loisirs 3/6 ans

Avec le label « plan Mercredis » les enfants se reconnectent à la nature avec des sorties, ateliers ... Cette thématique invite à des projets 2025/2026 au travers de la découverte de la faune et de la flore, embellissement du jardin collectif, plantations, yoga nature avec la médiathèque, nuitée au camping, médiation animale, ...

Centre de loisirs 6/11 ans

Les enfants ont rencontré des résidents des Charmilles Blanches et du Val vert pour recueillir leurs témoignages des années 50 dans le cadre du projet « Retour vers le passé ». Ce dialogue intergénérationnel a abouti à une exposition à l'Atelier 12/17, le 24 mai dernier lors de la fête de printemps puis exposé tout l'été dans le hall de la mairie.

L'Atelier 12/17 ans

Depuis mars, instauration de sorties culturelles les samedis après-midi (Mont Saint-Michel, Japan Otaku Festival, festival du cerf-volant de Houlgate, ...). Les jeunes participeront au projet culturel « à la découverte des musées du territoire », et la journée de mobilisation autour du sidaction fin 2025.

Secteur Jeunes et Habitants

Les participants à l'atelier cuisine ont proposé un repas au restaurant pédagogique de Flora Tristan.

Secteur Familles

Mise en place en novembre 2024 de la Semaine des familles à La Ferté-Macé avec l'Ecole des Parents et des Educateurs de Flers. En avril 2025, le Secteur Familles a proposé l'accompagnement "communiquer avec son enfant par le jeu vidéoludique".

10 ans

En septembre 2024, le Centre Socioculturel a soufflé ces 10 bougies. Une grande fête a eu lieu mettant à l'honneur toutes les facettes du centre et l'implication des fertois.

Bilan de mandat 2020-2025

Un centre actif et créatif

En 2023, les 6/11 ans sont lauréats du prix « Coup de cœur du jury » du concours « deviens jeune reporter ». L'Atelier 12/17 ans crée « le Musée du jouet hanté » à l'occasion d'Halloween avec le service Culture, sports et loisirs. Ateliers de prévention santé pour les retraités (Découverte de la Gym douce, ma retraite connectée, les gestes qui sauvent, le sommeil, ...).

1^{re} place au concours "O gaspi du SIRTOM" pour l'atelier cuisine du centre. Organisations de bals musette animés par R. Berry. 2024, reportage photo mené par les jeunes sur le bénévolat du festival Art Sonic, s'expose à la médiathèque de Briouze. Mise en place d'actions parents/ados (autour du numérique et de l'esthétique).

Séjours



Le centre Socioculturel propose des sorties et séjours à la rencontre du territoire. Depuis 2020, le Centre de Loisirs 6/11 ans a relancé des mini séjours d'été, les 11-13 ans des séjours inter-centres, l'Atelier 12/17 ans des séjours « Festi'ados » de rassemblement des jeunes des structures du RAJO, ...

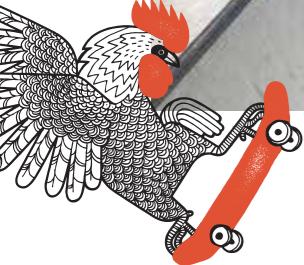
Depuis 2022 le Secteur Familles accompagne aux départs en vacances en partenariat avec le Lions Club et aides financières Vacaf.

Des activités artistiques rayonnantes

Le secteur artistique offre un large spectre d'activités dédié à la créativité, avec au choix : Zumba, Guitare, Piano, Chant, Poterie, Arts plastiques.

La section « danse de salon » initiée en janvier 2023, rencontre un grand succès et attire des participants de tout le territoire.

Les pratiques artistiques sont d'ores et déjà ouvertes aux inscriptions pour la rentrée 2025/2026 via le Centre Socioculturel : 14 rue Louis Pasteur, 02 33 14 14 83 ou par mail : centresocioculturel@lafertemace.fr



Un nouveau skatepark

La Ville de La Ferté-Macé s'est dotée d'un nouveau skatepark, situé au cœur de la Base de Loisirs, pour offrir un espace moderne, sécurisé et adapté à toutes les pratiques de glisse urbaine. Lancé à l'issue de concertations avec les jeunes fertois dès novembre 2024, le chantier a démarré en septembre 2024, pour une livraison le 5 avril 2025. Ce nouveau skatepark est désormais un lieu de sport, de rencontre et de convivialité, au service de toute la population. Designé par Antidote Skateparks et mis en place par Eurovia Normandie, cet équipement a un coût total de 386 561,96 € HT. Ce projet a bénéficié de financements : plus de 236 000 € de subventions ont été mobilisées, soit 61 % de l'investissement total, grâce au soutien de l'Agence Nationale du Sport, du Département de l'Orne (CD61) et du Fond Départemental des Solidarités et Innovations Territoriales (FDSIT) 2024.



Padel

Dans la continuité du développement sportif de la ville, deux terrains de padel sont à l'étude pour s'implanter au Stade Gaston Meillon, près des cours de tennis actuels. Ce sport très populaire est une demande forte de la population.



Le palmarès sportif des associations fertoises

La ville bénéficie d'un dynamisme sportif porté par ses nombreuses associations au sein d'une diversité d'équipements sportifs fertois. En particulier, les associations sportives font rayonner la ville au-delà de nos frontières.

La Jeunesse Fertoise Bagnoles (JFB) performe notamment avec l'équipe seniors A finaliste de la coupe de Normandie contre Sotteville, l'équipe U15 est vainqueur de la coupe de l'Orne, l'équipe U18 championne de Départementale 1. Les équipes U15 et U18 accèdent, toutes deux, en Régionale 2.

Le Basket Ball Fertois (BFF) réalise une bonne saison avec en tout 7 titres de champions, 2 équipes jeunes en championnat régional avec la 1^{re} place de leur poule, et une montée en Régionale 2 pour nos seniors féminines, ainsi que le maintien en Régionale 3 masculine pour l'équipe première.

Le club Amical Fertoise de gymnastique décroche une 1^{re} et 4^{ème} place pour les aînées au championnat régional. En catégorie "jeunesses" 2^{ème} et 5^{ème} place pour le championnat départemental, ainsi qu'une 2^{ème} place au championnat régional. Pour les poussinettes et poussines : 2^{ème} place pour les poussinettes et 3^{ème} place pour les poussines pour le championnat départemental. Une 4^{ème} place pour le championnat régional.

Du côté du Swin Golf, 2 championnes confirment de nouveau leurs 1^{ères} places de championne de France en S1 et S3.

Les triathlètes du club Triathlon Flers-La Ferté, ont eux aussi un beau palmarès cette année avec notamment un titre de championne de Normandie pour le format XS.

Le Karaté Club La Ferté-Macé, a également un beau palmarès avec des vainqueurs en coupe de Normandie et des champions de l'Orne participants par la suite à des compétitions nationales telles que le championnat de France de Karaté.

Les judokas du JUDO CLUB FERTOIS s'illustrent en participant à des circuits régionaux, la coupe de l'Orne, des championnats et des opens nationaux et internationaux ...

Le tennis de table avec l'association ALTT La Ferté-Macé réalise de beaux résultats avec l'équipe 1 qui monte en Régionale 4; et l'équipe 2 qui monte, elle, en Départementale 2.

Ces résultats sont un bref exemple du travail sur le territoire de la part de toutes les associations sportives, bénévoles, entraîneurs, parents et bien sûr des sportifs eux-mêmes.



Les associations sur la Base de Loisirs

La Base de Loisirs est un atout majeur de la commune. La municipalité a fait le choix de mettre une partie de la gérance des loisirs entre les mains des associations. Cette action permet de promouvoir les associations sur le terrain, de financer les trésoreries des clubs et de faire du lien avec tous les visiteurs de la Base de Loisirs. La ville conventionne avec trois clubs sportifs : JFB (Jeunesse Fertoise Bagnoles), BFF (Basket Ball Fertois), et Andaines Handball. Les associations ont la gestion de la mise en location des rosaries, des pédalos, des kayaks et des stands up paddle. La rotation de ce partenariat de gestion se fait tous les ans. En complément, les Amis des Jeux sont présents sur le site pour faire découvrir gratuitement les activités de l'association autour des jeux.

Bilan de mandat 2020-2025



Terrain Multisports

En 2022, un plateau multisports a été créé au stade Gaston Meillon. Après la rénovation des deux cours de tennis, le stade s'est vu doté d'un terrain de foot à 5 synthétique, d'un terrain de beach volley et d'un terrain de Basket 3x3. Ces terrains sont uniquement accessibles aux associations et organismes sur réservation auprès du service Culture Sport Loisirs. Le beach volley et le Basket sont aussi accessibles à la population en dehors des horaires réservés. Coût total 110 366 € avec le financement de la FAFA 30 000 €, la FFBB 4 000 €, le Conseil régional 22 073 €, le Conseil départemental 20 000 € et un auto financement de 34 293 €.

Piste et main courante athlétisme



Label ville Active et Sportive

Forte de son engagement envers les sports, le 2 Septembre 2024, la ville a été labellisée "Ville active et sportive" avec 1 laurier. L'obtention de ce label témoigne fortement du dynamisme en faveur du bien-être, de la santé et de la vitalité de notre ville. Il révèle le développement et l'implantation de la pratique sportive au sein de la commune.

Rénovation Salle Henri Brossard

En juin 2024, rénovation de la piste d'athlétisme et de la main courante pour un montant de 151 551 € HT. Financeurs : DETR 40 000 €, Conseil Régional 30 310 €, Conseil Départemental 30 310 €, Fond d'Aide au Football Amateur 13 000 €. Auto financement de 37 931 €.

Bilan de mandat 2020-2025



Compétitions : un terrain de jeux unique

Depuis 2020, la Base de Loisirs accueille bon nombre de compétitions de qualité telles que ... l'Europa Cup de swin golf en août 2024 (Association Swin Fertois), le Surviv'Orne chaque année (Triathlon Flers - La Ferté-Macé), un motocross tous les deux ans (Moto club des sources). En juin 2024, les championnats de France UNSS de Triathlon ont vu s'affronter plus de 300 élèves sur trois jours de compétitions. Et 150 élèves sont venus de toute la France ont participé aux championnats de France UGSEL de Triathlon. La première édition d'Orneau libre a eu lieu en septembre 2024, cette compétition de natation en eau libre est organisée par le comité de l'Orne de natation, une deuxième édition aura lieu le samedi 13 septembre 2025.

Nouvelle attraction

L'Aqua Parc est une activité proposée par la société Wallengo sur la Base de Loisirs depuis le 1er juillet 2023 pour un contrat de location de cinq ans. Pour l'été 2024, il a été enregistré plus de 6 000 entrées ce qui témoigne de l'attractivité supplémentaire pour la Base de Loisirs.

Terrain Beach

Un nouveau terrain de Beach a vu le jour en avril 2023 à la Base de Loisirs pour un coût total de 65 366 €, autofinancé à 17 781 € et avec les subventions de FAFA : 15 000 €, du Conseil départemental : 12 976 € et de ANS : 19 609 €.



Santé : les perturbateurs endocriniens

Depuis juillet 2023, la municipalité s'engage pour la jeunesse en collaboration avec des acteurs du territoire ! Le premier projet "Santé" est la mise en place d'une action pour lutter contre les perturbateurs endocriniens. Ces substances chimiques modifient le fonctionnement des hormones, elles sont largement présentes dans notre environnement et dans notre quotidien.

Ce projet a pour but de sensibiliser le plus grand nombre de jeunes afin de leur permettre de limiter leur exposition aux perturbateurs endocriniens. En partenariat avec le Réseau Environnement Santé et le Lycée Flora Tristan, une quinzaine d'élèves du Lycée se sont prêtés au jeu d'une expérience ludique et sérieuse visant à rendre visible une pollution chimique invisible et de montrer qu'il est possible de faire reculer les maladies induites par les phthalates à condition de savoir où ils se trouvent et comment agir pour les éliminer. C'est au cours de la conférence du mercredi 23 avril, animée par le Professeur Cicolella, chimiste, toxicologue et chercheur français en santé environnementale, spécialiste de l'évaluation des risques sanitaires, que les jeunes participants et les classes présentes, ont découvert qu'il est possible de réduire son exposition de 50% aux perturbateurs endocriniens en apprenant à changer ses propres habitudes de consommation. Dans la continuité de cette action et à l'issue de la conférence, la ville s'est engagée en signant la Charte Villes et Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens, portée par le Réseau Environnement Santé. Son objectif est de développer des actions de sensibilisation et de lutte contre les perturbateurs endocriniens vers un public plus large.

Bilan de mandat 2020-2025



Un nouveau scanner à l'hôpital

Mis en service le 24 avril 2025 ce scanner améliore la qualité de la prise en charge des usagers. Cette arrivée est importante pour l'hôpital, la population et le bassin de vie. Il renforce l'attractivité du territoire et contribue à la lutte contre la désertification médicale. Ainsi, le parcours patient est optimisé et permet une offre de soin de proximité. Ce matériel est une réelle plus-value pour l'établissement. Cet outil incontournable de diagnostic sera adossé au service des urgences et complétera les équipements de radiologie déjà existants.

Centre de vaccination



Face à la pandémie de COVID-19, la municipalité a mis en place un centre de vaccinations accessible, efficace et sécurisé pour ses habitants. Cette démarche a nécessité une coordination étroite entre les services municipaux, les autorités sanitaires et les professionnels de santé.

La ville a mobilisé le CCAS, d'avril à septembre 2021, pour assurer la gestion du centre de vaccinations avec plus de 1 200 injections réalisées. Une campagne de communication locale a été lancée pour informer les habitants des modalités de vaccination.

A l'hiver 2020, en complément, la ville et le CCAS, ont mis à disposition gratuitement le passage d'un minibus adapté aux conditions sanitaires pour les déplacements en centre-ville et dans la zone commerciale afin d'accéder au marché et aux commerces ouverts.

Accueil de familles ukrainiennes

Avec l'arrivée de familles ukrainiennes à La Ferté-Macé en mars 2022, le CCAS a accueilli et installé ces familles avec une aide au logement, instruction et aides à toutes les démarches administratives, mise en relation avec les différentes associations ... Cet accompagnement des familles est toujours en cours par le CCAS.

Espace Forme et Santé

Depuis le début du mandat, mise en place d'activités physiques adaptées sur prescription médicale par des éducateurs sportifs diplômés qui assurent le suivi sportif de la remise en forme à la préparation physique.



CCAS : au cœur de la solidarité locale

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un acteur essentiel de la solidarité. Il accompagne les familles, les habitants en situation de précarité, de handicap, de dépendance ou simplement confrontés à une difficulté passagère. Grâce à ses actions de proximité et aux dialogues avec les associations, le CCAS œuvre chaque jour pour renforcer le lien social, favoriser l'inclusion et soutenir les personnes les plus vulnérables. Le CCAS est présent pour toute aide sociale facultative : aides pour la restauration scolaire, vacances et centres de loisirs, activités culturelles, aides alimentaires par le biais de remise de bons alimentaires, ...

Assemblée Citoyenne : des idées, des projets et des actions



L'Assemblée citoyenne œuvre pour le bien-être des fertoises et des fertois et elle facilite l'interaction entre les habitants et la Mairie, elle facilite également l'intégration des nouveaux habitants par les échanges qu'elle suscite, aussi bien en rencontrant des habitants qu'en apprenant beaucoup à connaître la ville, ses environs et les services offerts à la population.

Composée actuellement de 17 membres, l'Assemblée citoyenne se réunit en plénière trois fois par an pour faire un point sur l'avancement des projets en cours et pour choisir de nouvelles actions. Le principe de fonctionnement de l'Assemblée repose sur la création de groupes de travail par actions dans lesquels les volontaires s'inscrivent en fonction de leurs compétences, de ce qu'ils souhaitent découvrir et de ce que leurs compétences pourront apporter.

A cours de l'année 2025, les membres de l'Assemblée poursuivent leur travail sur la propreté de la ville via la lutte contre les incivilités, l'accueil des nouveaux habitants et l'organisation du marché aux fleurs. Ils ont mis en place une réunion sur le thème de la lutte contre le frelon asiatique et permis l'achat groupé de pièges en partenariat avec le Groupement de Défense Sanitaire de l'Orne. Un groupe mène également une réflexion sur la circulation dans la ville tant pour les piétons que pour les véhicules afin de soumettre des propositions de modifications à la municipalité.

Bilan de l'Assemblée Citoyenne



Force de propositions citoyennes, depuis son installation à l'automne 2022, l'Assemblée citoyenne a mis en place deux cérémonies d'accueil des nouveaux habitants (une troisième est prévue le 2 octobre), deux marchés aux fleurs (dernier dimanche d'avril) et deux campagnes de communication contre les incivilités.



Incivilités, une campagne de communication qui annonce les tarifs

A l'initiative de l'Assemblée Citoyenne, le service communication a réalisé une campagne de communication contre les incivilités. Après une première phase informative en 2023 (ci-dessus à gauche) sur le ton de l'humour, le projet évolue avec une deuxième série plus impactante par la mise en avant des prix des amendes en très gros (ci-dessus à droite).

Pour rappel, 135€ d'amende pour tout flagrant délit de mégots sauvages ou de déjections canines abandonnées et jusqu'à 1 500€ d'amende pour tout dépôt sauvage avéré. Ce travail est réalisé en étroite collaboration avec la police municipale sur le terrain et le Centre Socioculturel qui va mettre en place des actions pédagogiques complémentaires sur le sujet.



OPAH et OPAH-RU

L'OPAH sur le territoire (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) et l'OPAH-RU consacrée au centre-ville (Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain) sont mises en place sur le territoire depuis 2024. Ces dispositifs permettent aux propriétaires occupants, propriétaires bailleurs et copropriétaires de bénéficier d'aides financières, d'avantages fiscaux et de conseils techniques pour les travaux de rénovation. L'accompagnement dans la concrétisation des projets de travaux pouvant être de plusieurs natures : rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie (maintien à domicile), réhabilitation/rénovation globale.

Les experts habitat du CDHAT conseillent et accompagnent, gratuitement les propriétaires du diagnostic jusqu'à la finalisation des travaux (visite sur place, préconisation de travaux, étude de faisabilité du projet d'investissement locatif, examen des devis, montage des dossiers de subventions...). Avant de commencer les travaux, vous pouvez contacter le CDHAT au 02 31 53 73 73 ou par mail maisondelhabitat@flers-agglo.fr. Deux permanences mensuelles sur rendez-vous sont possibles pour échanger sur les projets de travaux avec les conseillers habitat du CDHAT : les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois : de 9h30 à 12h00, Salle Brisset, rue Armand Macé à La Ferté-Macé.

Bilan de mandat 2020-2025

Nouvelle équipe Police municipale

Dès le début du mandat, la réouverture du Service de Police Municipale s'est opérée avec 2 agents municipaux sur le terrain. Depuis 2025, à la demande des fertois, la police municipale a mis en place des rondes de nuit principalement pendant l'été, ainsi que des contrôles de vitesse. Cette amplitude horaire est un choix pour garantir plus de sécurité et couvrir d'avantages de situations diurnes et nocturnes.

Cette équipe vient compléter le réseau territorial avec la brigade installée dans la nouvelle gendarmerie "Majore Mélanie Lemée" sur le boulevard Hamonic depuis octobre 2024.



Vidéo protection

Une convention de coordination de la Police Municipale et des Forces de Sécurité de l'Etat a été signée avec monsieur Le Préfet en avril 2023. C'est dans ce cadre que l'étude d'installation de la vidéoprotection sur la commune

a été menée en 2023 avec l'accompagnement de la gendarmerie et du bureau d'études VideoConcept, conjointement avec le renouvellement de la vidéo protection sur la commune de Bagnoles de l'Orne Normandie.

Le montant de l'opération pour La Ferté-Macé est estimé à 374 000 € ht. Une subvention de 50% nous a été attribuée par l'Etat.

L'installation des 11 premières caméras et l'aménagement du local technique vidéo sont programmés pour 2026, les 14 autres caméras pour 2027.

Bilan de mandat 2020-2025

Mutuelle communale

En partenariat avec l'agence locale AXA épargne et protection, une Mutuelle Santé Communale pour tous les fertois a été mise en place depuis janvier 2025, avec des tarifs avantageux.

Renseignements au 02 33 37 25 28 ou agence.giganpoupinet@axa.fr

46

permis de construire déposés pour de nouvelles constructions depuis 2020 sur la commune.

12

nouveaux défibrillateurs installés sur la commune depuis 2020.

187

nouveaux fertois sont nés depuis 2020.

114

La municipalité a célébré 114 unions (mariages et PACS) depuis 2020.



Des réseaux grandissants

Le nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux est en constante augmentation, avec plus de 3 400 personnes qui suivent la page Facebook de la ville. Et la communauté Instagram a quadruplé depuis 2020 avec aujourd'hui plus de 480 abonnés.

Nos comptes : [La Ferté-Macé](https://www.facebook.com/LaFerté-Macé) [lafertemace61](https://www.instagram.com/lafertemace61)

Bilan de mandat 2020-2025

De nouveaux supports de communication



Depuis le début du mandat, la modernisation d'outils de communication a été mise en place, complétée avec l'arrivée de nouveaux supports tels que 3 panneaux lumineux à travers la ville, 2 panneaux numériques dans le hall de la mairie, une nouvelle charte graphique pour le journal municipal, nouveaux flyers ... Ces nouveaux supports renforcent la diffusion d'informations et l'image de la ville.

Création d'une application dédiée

Lancée en 2022, l'application « Ville de La Ferté-Macé » est disponible pour les mobiles iPhone et Android. Cette application est un guide complet de la ville, mais aussi un lien permanent et interactif avec la population. Restez informés en continu et recevez des alertes et notifications en scannant le QR Code ci-dessous !

Restons connectés!



Tribune de la minorité

La sortie de Flers-Agglo n'aura pas lieu ». C'est une évidence !

Après 5 ans de procédures inutiles et coûteuses pour les Fertois nous en sommes toujours au même point : pas de sortie de Flers-Agglo. Le maire refuse toujours de saisir la main tendue par le président de Flers-Agglo. En agissant ainsi le maire s'enfonce chaque jour un peu plus dans le repli et l'isolement. Tout cela au détriment de la ville de La Ferté-Macé et de ses habitants.

Les comptes administratifs de la ville font apparaître une nette dégradation des finances. Les marges de manœuvre financières dont disposait la ville ont été fortement réduites. Il n'y a plus grand-chose dans la caisse ! En effet, l'épargne brute a diminué de près de 40% entre 2021 et 2024. L'épargne nette est passée de 888 370 euros en 2021 à seulement 203 710 euros en 2024 : elle a été divisée par 4. Enfin, la capacité d'auto-financement nette devient négative. C'est dire la dégradation des comptes. Dans le même temps les dépenses de personnel sont passées de 33% des dépenses de fonctionnement en 2021 à 39% en 2024.

Par ailleurs, entre 2024 et 2025 le budget de la voirie a été divisé par 3 alors même que les travaux de voirie sont plus que nécessaires. En 2024 c'est à peine 39% de réalisation et seulement 6% à 29% sur les années 2021 à 2023. Très loin des promesses annoncées...

La Communauté d'Agglomération Flers-Agglo a continué son action sur La Ferté-Macé : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Rénovation Urbaine, (OPAH-RU), rénovation des réseaux d'eau potable, aide aux commerces, aide aux professionnels de santé, mise en place d'un « Espace France Services » 5 jours par semaine...

Nous sommes convaincus que nous devons renouer la confiance et coopérer au sein d'une communauté d'agglomération forte qui innove. Plus que jamais le contexte actuel nous pousse à envisager l'avenir ensemble. Nous vous souhaitons un bel été.

José Collado. Agir pour les Fertois.

Bilan de mandat 2020-2025

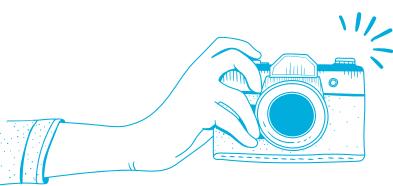
Sécurité informatique

Depuis le début du mandat et avec le recrutement d'un responsable informatique, le parc informatique et numérique a été revu dans sa globalité avec pour priorité de remettre en sécurité l'informatique et la téléphonie des différents sites municipaux (mairie, écoles, pôle de qsnté, médiathèque, centre Socioculturel, ...).

Ces actions maintiennent la gestion des données confidentielles et mettent en place des infrastructures de qualités pour garantir une sécurité numérique.

Conseiller numérique

Un conseiller numérique municipal est disponible les mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00 sur rendez-vous via le mail sport.loisirs@lafertemace.fr.



Retour en images



22 & 23 mars
1ère édition Salon de La Ferté-Macé



28 mars
Carnaval des écoles



23 avril
Conférence Zéro Phtalate



27 avril
Marché aux fleurs



13 mai
Inauguration travaux de l'église



17 mai
Pierres en lumières, Nuit des musées



27 mai
Fête de printemps, les années 50



21 juin
Fête de la musique



28 et juin
Surviv'Orne



5 juillet
Dans mon jardin il y a ...



13 juillet
Feu d'artifice et Bal Populaire



17 juillet
Playa Tour

Agenda 2025

Dimanche 7 septembre
56ème Braderie
Centre-ville

Samedi 13 septembre
Eau'Rne libre
Base de Loisirs



Vendredi 19 septembre
Septembre musical "les saisons
selon Jean-Sébastien Bach"
Eglise Notre-Dame de La Ferté-Macé

Le 20 & 21 septembre
Journées Européennes du
Patrimoine
Musée municipal & Musée du Jouet



Du 1^{er} au 12 octobre
2^{ème} Festival Street Art FMR
Centre-ville

Le 18 & 19 octobre
50^{èmes} journées mycologiques
Salle Guy Rossolini

Le 25 & 29 octobre
Visites guidées Halloween
Musée du Jouet

Jeudi 30 octobre
Halloween, lectures dans le noir
Musée du Jouet

Les 7, 8 & 9 novembre
Spectacle : La Papesse Jeanne
par Anim'Ferté
Salle Guy Rossolini

Samedi 13 décembre
Jazz dans les prés - Khalifa
Salle Gérard Philippe

Mercredi 17 décembre
Marché de Noël
Centre-ville